

## ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que lors de la séance ordinaire du 6 mars 2018, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté les ordonnances suivantes :

| ÉVÉNEMENTS   | LIEUX   | ORDONNANCES   |
|--|---|---|
| <b>1. CINÉ PLEIN AIR</b><br>Arrondissement de Verdun   | Parc de l'Honorable-George-O'Reilly près du natatorium (6500 boulevard LaSalle)   | Vendredi 13 juillet 2018, de 18 h à 22 h ( <i>remis au 14 juillet en cas de pluie</i> ) |
| <b>2. PROCESSION DE LA FÊTE DE LA MISÉRICORDE</b><br>Église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs   | Départ de la rue Galt, près de l'Église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, à la droite sur le boul. LaSalle, à droite sur le boul. Willibrord, à la droite sur la rue Wellington jusqu'à l'Église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs | Dimanche 8 avril 2018, de 12 h 45 à 14 h 30.  |
| <b>3. MARCHÉ CONTRE LA DOULEUR - 9<sup>e</sup> ÉDITION</b><br>Société de l'arthrite - Division du Québec   | Parc Arthur-Therrien, incluant les installations du chalet de parc. Les parcours se feront sur la piste piétonne, le long des berges.   | Samedi 2 juin 2018, de 6 h à 18 h.  |
| <b>4. OPTI-COURSE</b><br>Club optimiste Verdun   | Parc de L'Honorable George O'Reilly et piste cyclable et piétonne   | Samedi 16 juin 2018, de 7 h à 18 h ( <i>remis au lendemain en cas de pluie</i> ).       |
| <b>5. TRIATHLON DE VERDUN</b><br>Phoenix Triathlon   | Parc de l'Honorable-George O'Reilly et Natatorium de Verdun, situé au 6500, boulevard LaSalle   | Samedi 11 août 2018, de 7 h à 17 h<br>Dimanche 12 août 2018, de 5 h 45 à 17 h.          |
| <b>6. TOUR CYCLISTE HIVERNAL DE VERDUN</b><br>Collectif Vélo Verdun<br><b>Érabièrre Panache et Bois rond</b><br>Société de développement commercial (SDC) Wellington | Parc du Souvenir (rassemblement et départ)  | Samedi le 17 mars 2018, de 10 h 30 à 11 h 30.<br><br>Du 22 au 25 mars 2018              |

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 48);
- Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);
- Règlement sur les tarifs (RCA17 210007);
- Règlement relatif à la circulation et au stationnement à l'égard du territoire de l'arrondissement de Verdun (RC06 210012).

Ces ordonnances entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la loi.

Fait à Montréal, arrondissement de Verdun  
ce 14 mars 2018

La Directrice du Bureau d'arrondissement et  
Secrétaire d'arrondissement,  
Caroline Fisette, OMA

**Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse**  
[www.ville.montreal.qc.ca/verdun](http://www.ville.montreal.qc.ca/verdun)